

**ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL**

**Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 euros**

**Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES**

**552 064 933 R.C.S. NANTERRE**

# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

## **Exercice clos le 31 décembre 2015**

---

## **SOMMAIRE**

---

<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 .....</b>	<b>p.3</b>
<b>RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (article L. 225-37 du Code de commerce).....</b>	<b>p.16</b>
<b>COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015 .....</b>	<b>p.22</b>
<b>RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>p.46</b>
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....</b>	<b>p.55</b>

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 euros

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MERCREDI 31 MAI 2016**

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation de son résultat.

Les convocations à l'assemblée générale vous ont été régulièrement adressées accompagnées de tous les documents prescrits par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et tous les documents devant être mis à votre disposition au siège social l'ont été dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Toutes les informations nécessaires à la réalisation des diligences et à l'émission des rapports du commissaire aux comptes ont été transmises conformément à la réglementation en vigueur.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

#### **SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

La société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL est une société cotée sur le marché NYSE Euronext Paris (XPAR – Actions) sous le numéro ISIN FR FR0000063034 (FAUV).

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 et selon les données « Euronext Paris » (<http://www.boursedeparis.fr/products/equities/FR0000063034-XPAR>), le cours le plus bas enregistré par le titre « ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL » a été de 18,79 euros et le cours le plus haut a atteint 24,30 euros.

Depuis la fin de l'année 2014, la Société "ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL" est en phase de relance de son activité opérationnelle. A cette fin, elle réinvestit dans des wagons pour les confier à des gestionnaires en vue de leur location. Cette nouvelle stratégie se traduit par une augmentation du chiffre d'affaires.

La Société a notamment fait l'acquisition en fin d'année 2015 de 18 wagons pour un investissement global de 1 179 K€: 17 wagons (2 wagons GPL90T et 15 wagons FALNS) auprès de VTG et 1 wagon de transport de gaz liquéfiés AMONIAC 90T auprès d'ATIR-RAIL.

Au 31 décembre 2015, la Société est propriétaire de 43 wagons donnés en gestion à VTG et ATIR-RAIL.

La Société a également procédé au ferrailage d'un conteneur. Il lui reste donc encore 2 conteneurs en gestion chez ERMEWA INTERMODAL.

Le parc immobilier de la Société se compose au 31 décembre 2015 de deux biens situés à MEUDON et à SAINT CLOUD.

#### ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les tonnages transportés par le fret ferroviaire sont à des niveaux historiquement bas depuis 10 ans. Néanmoins, une reprise timide avait été constatée en 2014, avec une hausse du nombre de trains-kilomètres de 0,6%. Pour l'année 2015, le fret ferroviaire a confirmé la croissance de son chiffre d'affaires (+ 0,9 %).

Toutefois ces chiffres ne reflètent pas la réalité économique du secteur. En effet, si le gouvernement a renouvelé sa volonté de placer le fret ferroviaire au cœur de ses priorités (4ème Conférence pour la relance du fret ferroviaire - 30 septembre 2015), dans les faits, le transport de marchandises par train ne cesse de perdre des parts de marché face à la route.

Deux facteurs d'incertitudes impactent le secteur :

1) L'abandon de l'écotaxe et la baisse du prix des carburants contribue à creuser le déficit de compétitivité du rail. La suppression des aides financières, et notamment les subventions sur le prix des sillons (les créneaux de circulation des trains sur le réseau) conduit également à une augmentation de 17 % du coût global de production des entreprises.

2) L'entretien et la rénovation des lignes capillaires du réseau ferroviaire représentent un sujet de préoccupation majeur. Ces 4.200 kilomètres de voies relient le réseau national aux installations industrielles (carrières, usines, coopératives, etc.) qui utilisent le train pour acheminer leur production. Mais le coût de leur entretien, voire de leur rénovation, est bien supérieur aux péages acquittés par les quelques convois qui circulent chaque semaine sur ces voies. Dans un souci d'économies, le gestionnaire du réseau cesse d'entretenir ces voies, quitte à ce qu'elles ne soient plus utilisables, ce qui menacerait 20 à 25 % du trafic total.

		Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) (1)	Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) - National (1)	Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) - International (1)
<i>Mise à jour</i>		22/01/2016	22/01/2016	22/01/2016
Année	Trimestre	001587566	001587567	001587568
2015	3	8 357	5 432,028	2 925,341
2015	2	8 713	5 365,731	3 347,093
2015	1	8 547	5 148,245	3 398,734
2014	4	7 976	4 982,042	2 994,112
2014	3	8 039	5 145,154	2 894,045

		Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) (1)	Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) - National (1)	Transport ferroviaire de marchandises (y compris opérateurs privés) - International (1)
<i>Mise à jour</i>		22/01/2016	22/01/2016	22/01/2016
Année	Trimestre	001587566	001587567	001587568
2014	2	7 912	4 894,635	3 017,840
2014	1	8 200	5 127,203	3 073,279
2013	4	7 866	4 918,564	2 947,123
2013	3	7 863	5 029,305	2 833,730
2013	2	8 309	5 238,395	3 070,807
2013	1	7 972	5 102,525	2 869,242

(1) en millions de tonnes-kilomètres  
*Source : INSEE www.bdm.insee.fr*

Néanmoins, les fluctuations d'activité rencontrées par le fret ferroviaire n'ont pour l'instant pas d'impact sur l'activité de la Société dans la mesure où notre politique d'investissement en wagons s'adapte à la demande des gestionnaires sur des contrats fermes, de moyen terme ou long terme, qui nous sont proposés.

En conséquence, la Société évolue dans un contexte peu risqué.

#### **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Compte tenu de son activité, notre entreprise n'est confrontée à aucun facteur de risques (juridiques, industriels, de marché ou de liquidité ou trésorerie) significatifs.

En conséquence, elle n'a pas mis en place de politique de gestion des risques et n'a pas eu recours à des instruments financiers.

#### **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, la Société a enregistré la livraison d'un wagon « Tétrachlorure » auprès d'ATIR-RAIL et 2 wagons « GPL » auprès de VTG finalisant le programme d'investissements initié en 2015.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Notre Société aborde l'exercice 2016 avec confiance. L'accélération de la croissance constatée au cours des derniers trimestres devrait se poursuivre cette année.

La Société étudie d'autres programmes d'investissements dans les wagons et prévoit ainsi d'améliorer à nouveau son chiffre d'affaires en 2016 tout en conservant un bon niveau de rentabilité.

Un programme d'investissement a d'ores et déjà été lancé portant sur 11 wagons « Craie liquide » et 3 wagons « PPN » auprès d'ATIR-RAIL et dont la livraison devrait intervenir courant 2016 et en 2017.

## **INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

### **CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE.**

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences sociales de l'activité de la Société et de la manière dont la Société prend en compte ces conséquences :

Nous vous rappelons que la Société n'emploie plus de salariés depuis septembre 2013, date à laquelle l'unique salarié a été transféré sur une société sœur du groupe.

Aucune embauche n'est prévue à ce jour.

### **CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE.**

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement, et ce en fonction de la nature de cette activité et de ses effets :

#### ***Activité opérationnelle « wagons et conteneurs »***

L'activité opérationnelle de la Société consiste en l'acquisition et la détention de wagons / conteneurs lesquels sont ensuite mis à la disposition de gestionnaires chargés de les placer suivant les besoins du fret ferroviaire.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 43 wagons et 2 conteneurs.

Les conséquences environnementales liées à l'utilisation de ces wagons relève donc directement de l'activité du gestionnaire. Le traitement de cette information au niveau de la Société ne nous paraît donc pas pertinent.

#### ***Activité « gestion du parc immobilier »***

La Société détenait au 31 décembre 2015, 2 biens immobiliers à MEUDON et SAINT CLOUD.

La Société poursuit son objectif de céder l'ensemble de son parc immobilier.

En conséquence, il ne nous apparaît pas pertinent de développer les conséquences environnementales de l'activité de détention et de gestion de biens immobiliers que la Société cherche à céder.

### **ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.**

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société, notre Société n'a pris aucun engagements en faveur du développement durable.

## **ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DE LA PROMOTION DES DIVERSITES.**

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société et en l'absence d'effectif salarié, notre Société n'a pris aucun engagement en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

## **MESURES SPECIALES CONCERNANT LES ACTIVITES CLASSEES**

Nous vous rappelons que notre Société n'exploite aucune installation classée visée au IV de l'article L 515-8 du Code de l'environnement.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous précisons que notre Société :

- ne détient ni filiale ni participation au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de commerce,
- et ne contrôle aucune société au sens de l'article L 233-3 du même Code.

## **PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE – CESSIONS DE PARTICIPATIONS**

Nous vous signalons que notre Société n'a pris ou cédé, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation

## **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2015 :

La part du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la Société et des Sociétés liées au sens de l'article L.225-180 du même code, selon la définition de l'article L 225-102 du Code de commerce, est nulle au 31 décembre 2015.

## **INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Conformément aux articles L 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

<b>Echéances</b>	<b>Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2015 (en milliers d'euros)</b>	<b>Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2014 (en milliers d'euros)</b>
<b>Echues</b>	-	-
<b>Echéance inférieure à 30 jours</b>	712 K€	7 K€
<b>Echéance entre 30 et 60 jours</b>	-	-
<b>Echéance à plus de 60 jours</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	712 K€	7 K€

En outre, le montant des factures fournisseurs non parvenues s'élèvent à la clôture de l'exercice à 9 K€ (contre 9 K€ au titre du précédent exercice).

## RESULTATS - AFFECTATION

### EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 322 101 euros contre 34 933 euros pour l'exercice précédent.

La Société enregistre également des autres produits pour 14 936 euros, de sorte que les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 337 038 euros contre 75 501 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 130 462 euros contre 95 756 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 251 euros contre 6 168 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 130 euros contre 137 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions, correspondant à des dotations aux amortissements sur immobilisations, s'élève à 134 595 euros contre 21 592 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 9 002 euros contre 9 012 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont donc atteint un total de 276 440 euros contre 132 664 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort en conséquence pour l'exercice à 60 597 euros contre <57 163> euros pour l'exercice précédent.

La Société a également dégagé pour l'exercice écoulé, un résultat financier de 25 194 euros (79 191 euros pour l'exercice précédent), correspondant essentiellement aux produits de placements de la trésorerie de la Société sur des comptes bloqués rémunérés.

La Société enregistre au 31 décembre 2015, un résultat courant avant impôts de 85 791 euros contre 22 028 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de <503 375> euros (969 715 euros pour l'exercice précédent) et d'un crédit d'impôt sur les bénéfices de <136 652> euros (prélèvement de l'impôt de 333 124 euros pour l'exercice précédent), **le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par une perte de <280 932> euros** contre un bénéfice de 658 618,33 euros pour l'exercice précédent.

La situation active et passive de la Société se présente de la manière suivante :

	<b>Ex.31/12/2015</b>	<b>Ex.31/12/2014</b>
<b>ACTIF</b>		
<u>Actif immobilisé</u>		
- Immobilisations incorporelles	106 209 €	106 209 €
- Immobilisations corporelles	4 323 250 €	2 246 895 €
- Immobilisations financières		- €
<u>Actif circulant</u>		
- Stocks et en-cours	- €	- €
- Créances	590 224 €	55 164 €
- Valeurs mobilières de placement	2 290 000 €	4 110 000 €
- Disponibilités	106 888 €	46 339 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	2 844 e	2 776 €
<b>PASSIF</b>		
- Capitaux propres	6 615 307 €	6 423 956 €
- Autres fonds propres	- €	- €
- Provisions pour risques et charges	46 625 €	11 375 €
- Dettes financières	- €	- €
- Dettes diverses	757 481 €	132 051 €
<u>Produits constatés d'avance</u>	- €	- €
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>7 419 414 €</b>	<b>6 567 383 €</b>

L'accroissement des immobilisations corporelles s'explique par les nouveaux investissements en wagons réalisés par la Société.

#### **ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE**

La situation financière de la société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L 225-100 du code de commerce fait ressortir :

	<b>Ex.31/12/2015</b>	<b>Ex.31/12/2014</b>
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	0 €	0 €
Emprunts et dettes financières diverses	0 €	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	721 058 €	16 581 €
Dettes fiscales et sociales	22 874 €	97 550 €
Autres dettes	13 549 €	17 920 €

Notre endettement financier est nul.

Notre trésorerie d'exploitation d'un montant s'élève au 31 décembre 2015 à 106 888 euros. Elle ne reflète pas notre capacité à acquitter nos dettes aux échéances. Notre Société est toujours en mesure de régler ses dettes fournisseurs dans les délais de 45 jours fin de mois ou dans les 60 jours à compter de l'émission de la facture.

Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2015 à 136 K€ (39 K€ pour l'exercice précédent). Ces dernières ne présentent toutefois pas de risques majeurs pour notre Société.

En conséquence, la Société évolue dans un contexte peu risqué et est en mesure de faire face à ses engagements.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION**

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La Société a retenu comme méthode de base, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

### **PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de <280 932> euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir imputer la totalité de la perte de l'exercice au compte « report à nouveau », dont le solde serait ainsi ramené de 1 330 699,67 euros à 1 049 767,67 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 615 307 euros.

### **RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

### **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de l'absence de conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, ce qu'il vous relate dans son rapport spécial sur lequel vous êtes invités à statuer.

### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

**Monsieur Gilles DAMBRINE, Administrateur et Président Directeur Général de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :**

- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société SPACLO SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CIWC SA,

**Monsieur Bruno DAMBRINE, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :**

- ☞ Administrateur et Président Directeur Général de la société CIWC SA,
- ☞ Administrateur et Président Directeur Général de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Président Directeur Général de la société SPACLO SA,
- ☞ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CHANTELLE SA,
- ☞ Président Directeur Général des Sociétés STE DES ATELIERS D'ORVAL et ATELIERS FERROVIAIRES ET INDUSTRIELS DE FOS, SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE, SOCIETE D'EQUIPEMENT DES GRANDS ITINERAIRES,
- ☞ Représentant permanent de la société ERMEWA FERROVIAIRE au Conseil d'administration de la société PETROCITERNE.

**Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :**

- ☞ Administrateur de la société SPACLO SA,
- ☞ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur de la société CIWC SA.

### SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateurs n'est arrivé à expiration.

### REMUNERATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux de la société cotée.

Cette information porte sur les sommes versées tant par votre Société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L 233-16 du code de commerce ou de la société mère qui nous contrôle, à savoir la société SPACLO.

**Monsieur Gilles DAMBRINE**, Administrateur, Président du conseil d'administration et Directeur Général, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 euros
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	9 500 euros
<b>TOTAL</b>	<b>12 500 euros</b>

**Monsieur Bruno DAMBRINE**, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et de Directeur Général dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 euros
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	9 500 euros
<b>TOTAL</b>	<b>12 500 euros</b>

**Monsieur Stéphane PREFOL**, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 euros
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	9 500 euros
<b>TOTAL</b>	<b>12 500 euros</b>

#### **JETONS DE PRESENCE**

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à 9 000 euros.

#### **SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les mandats de nos commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale annuelle.

Nous vous proposons le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société COPERNIC, laquelle a modifié en janvier 2016 sa dénomination sociale et s'appelle désormais ADN PARIS, pour une durée de six exercices, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé(exercice 2021).

Nous vous proposons la nomination de Monsieur Pierre-Antoine AUGER, demeurant à PARIS (75018), 20, rue Fauvet, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Alain GAUDUCHON, pour une durée de six exercices, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé(exercice 2021).

## ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que l'alinéa 2 de l'article L 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital.

Ce délai est repoussé à cinq ans si, à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est prononcée depuis moins de trois ans sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Il ressort du présent rapport de gestion qu'au 31 décembre 2015, aucune action n'est détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce.

Nous vous rappelons également que vous avez été consultés sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise le 16 juin 2014 et qu'en conséquence, il n'y a pas lieu de renouveler cette année, cette consultation dans le cadre de l'obligation périodique édictée à l'alinéa 2 de l'article L 225-129-6 du Code de commerce.

## OPERATION D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS - ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-197-1 à L 225-197-3 du Code de commerce.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial rendant compte de ces opérations à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles L 225-184 et L 225-197-4 du même Code.

## CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à l'ensemble des administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

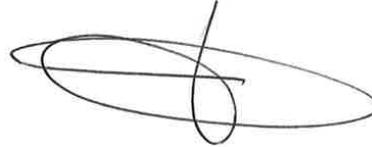
Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

FAIT A SURESNES,  
LE 6 AVRIL 2016,

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Gilles DAMBRINE**

*Président Directeur Général*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that crosses itself, followed by a vertical stroke that descends and loops back up into the main structure.

## ANNEXE UNIQUE

### TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes	250810	250810	250810	250810	250810
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions titrées à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	322 101	34 933	10 796	12 660	13 833
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	224 544	1 102 720	7 33 338	122 409	7 6 938
Impôts sur les bénéfices	(136 652)	333 124	2 42 935	58 690	2 4 062
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(280 932)	658 618	479 557	111 188	4 1 918
<b>Résultat distribué</b>					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1	3	2		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1)	3	2		
<b>Dividende attribué à chaque action</b>					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice			1	1	1
<b>Montant de la masse salariale de l'exercice</b>			20 180	25 668	24 905
<b>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, cotures sociales...)</b>	130	137	9 588	11 123	10 899

## RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (ARTICLE L 225-37 DU CODE DE COMMERCE) AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

---

Chers Associés,

En complément du rapport de gestion établi par notre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte, dans le présent rapport spécial :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société,
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général,
- des modalités de participations aux assemblées générales,
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages sociaux de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

### I - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

#### *1.1 Composition du Conseil.*

Le Conseil d'Administration est composé, à ce jour, de trois administrateurs, nommés pour une durée de six ans, à savoir :

**Monsieur Gilles DAMBRINE** est Administrateur et Président Directeur Général de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- ✂ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société CWS SA,
- ✂ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société SPACLO SA,
- ✂ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société CIWC SA,

**Monsieur Bruno DAMBRINE** est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- ✂ Administrateur et Président Directeur Général de la Société CIWC SA,
- ✂ Administrateur et Président Directeur Général de la Société CWS SA,
- ✂ Administrateur et Président Directeur Général de la Société SPACLO SA,
- ✂ Représentant permanent de la Société SPACLO au Conseil d'administration de la Société CHANTELLE SA,

- œ Président Directeur Général des Sociétés STE DES ATELIERS D'ORVAL et ATELIERS FERROVIAIRES ET INDUSTRIELS DE FOS, SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE, SOCIETE D'EQUIPEMENT DES GRANDS ITINERAIRES,
- œ Représentant permanent de la Société ERMEWA FERROVIAIRE au Conseil d'administration de la Société PETROCITERNE.

**Monsieur Stéphane PREFOL** est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- œ Administrateur de la Société SPACLO SA,
- œ Représentant permanent de la Société SPACLO au Conseil d'administration de la Société CWS SA,
- œ Administrateur de la Société CIWC SA.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'administration a procédé au choix entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce et a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, le Président du Conseil d'administration assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

### ***1.2 Organisation des travaux du Conseil***

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

### ***1.3 Convocations au Conseil, fréquence des réunions et participation***

Conformément à l'article 16 des statuts : « *En principe, la convocation doit être faite trois jours à l'avance. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les Administrateurs y consentent ou ratifient.* »

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués lors des conseils soit par courrier soit oralement au moins trois jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion du conseil.

Les administrateurs ont régulièrement été convoqués par le Président, trois (3) jours à l'avance soit par courrier soit oralement.

Conformément à l'article L 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'Administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil s'est réuni trois fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

<b>DATE</b>	<b>ORDRE DU JOUR</b>
<b>03/08/2015</b>	- Examen et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2015 et du rapport financier semestriel, - Questions diverses.
<b>10/06/2015</b>	- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la Société, - Répartition des jetons de présence, - Questions diverses, - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
<b>08/04/2015</b>	- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice, - Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, - Proposition de renouvellement de mandats d'Administrateur, - Proposition de fixation des jetons de présence, - Délibération sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale, - Convocation de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer notamment sur les comptes dudit exercice, - Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions, - Pouvoirs en conséquence, - Questions diverses.

Le taux de participation s'est élevé à 100 %.

#### ***1.4 Information des administrateurs***

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission trois (3) jours avant chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

#### ***1.5 Tenue des réunions et décisions adoptées***

Les réunions du Conseil se sont déroulées au siège social et ont été présidées par le Président du Conseil d'Administration.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

## **II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- l'établissement systématique de situations comptables trimestrielles ;
- une revue régulière de points définis dans des cadres formalisés.

L'acteur privilégié du contrôle interne est le Conseil d'administration assisté de la société AUDIT SYNTHÈSE en sa qualité d'expert-comptable de la Société.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de :

1. procédures internes de contrôle et d'autorisation ;
2. procédures externes de contrôle.

### ***1. Les procédures internes de contrôle et d'autorisation***

D'une façon générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur le contrôle des opérations par la Direction Générale.

#### ***1.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la Direction Générale***

Les données comptables et budgétaires trimestrielles sont examinées et analysées par la Direction Générale avec l'expert-comptable.

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec la Direction Générale au cours desquelles sont effectuées des revues budgétaires et des revues stratégiques (annuellement et autant que de besoin). Les programmes d'investissement sont définis avec la Direction Générale.

La Société assure, dans le cadre de sa direction juridique et en collaboration avec ses conseils habituels, le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société susceptibles de générer des risques de nature juridique significatifs.

L'absence de personnel dépendant directement de la Société permet de s'assurer que les risques sociaux sont maîtrisés.

#### ***1.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel***

L'activité opérationnelle de la Société consiste en essentiellement en l'acquisition et la détention de wagons / conteneurs lesquels sont ensuite mis à la disposition de gestionnaires chargés de les placer suivant les besoins du fret ferroviaire. L'activité de gestion du parc immobilier de la Société est marginale.

Le contrôle interne est effectué au moyen de méthodes adéquates définies par la Direction Générale, et précisées en détail pour chaque activité. Ces méthodes sont adaptées aux spécificités desdites activités.

Les principaux éléments ci-après précisent l'organisation dans laquelle s'inscrit l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires :

\* La gestion comptable et financière de notre Société est assurée par la Société AUDIT SYNTHÈSE, laquelle a en charge l'élaboration des comptes et informations financières, dans le cadre d'un contrat de prestation de services passé le 1<sup>er</sup> mars 2006.

\* Le système informatique de gestion comptable est un progiciel du marché.

\* La tenue de la comptabilité de la Société est régie par le plan comptable général défini par le règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable dans sa version en vigueur (dernière modification : règlements n°2007-02 et n°2007-03 du 14 décembre 2007).

\* La signature des règlements financiers et des paiements relève de la compétence du Président Directeur Général, après justification sur pièces approuvées.

*Contrôle de l'information financière* : La Société Etablissements FAUVET GIREL est une Société anonyme cotée qui ne fait plus appel au marché financier depuis de nombreuses années. Les relations avec les acteurs du marché de la location de wagons/conteneurs et avec les organismes qui le gouvernement, sont de la compétence exclusive du Président Directeur Général. Il n'est pas dans les objectifs de rechercher la notoriété boursière.

## **2. Procédures externes de contrôle**

### **2.1. Le Commissaire aux Comptes**

Le Commissaire aux comptes a une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations donnés dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

La Société est dotée d'un Commissaires aux Comptes, conformément à la législation qui lui est applicable.

La Société peut recourir par ailleurs aux services du Commissaire aux Comptes dans la limite de la réglementation, pour des interventions ponctuelles nécessitant son expertise.

### **2.2. Les prestataires extérieurs spécialisés**

La Société se réserve par ailleurs le recours ponctuels à des prestataires extérieurs spécialisés. Le cas échéant, les risques de nature juridique sont suivis par un prestataire externe.

## **III - LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

Conformément aux dispositions de l'article 18-II des statuts, *« la direction Générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'Administration. »*

*La direction Générale représente la Société dans ses rapports avec les tiers. »*

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitations particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

## **IV - LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

Les modalités de convocation, les conditions d'admission et les conditions d'exercice des droits de vote des actionnaires à l'Assemblée Générale sont régis par la loi et les articles 24 « Convocation, lieu de réunion des Assemblées Générales », 26 « Accès aux Assemblées – pouvoirs », 29 « Quorum – Vote – Nombre de voix », 31 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire – quorum et majorité », 32 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire – quorum et majorité » et 33 « droit de communication des actionnaires » des statuts de la Société.

## **V - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE**

Il n'existe pas d'éléments identifiés ayant une incidence en cas d'offre publique.

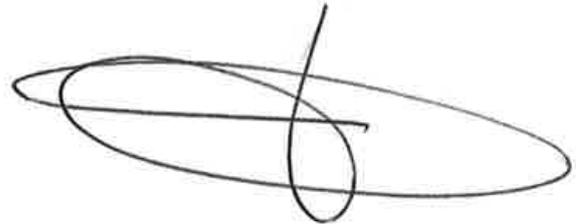
## **VI - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

Les rémunérations versées par la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL sont des jetons de présence.

Le montant des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale du 10 juin 2015 au Conseil d'administration a été fixé à la somme de 9 000 euros pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs. Le Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de ladite Assemblée Générale afin notamment de procéder à la répartition des jetons de présence.

FAIT A PARIS,  
LE 6 AVRIL 2016,

**Gilles DAMBRINE**  
*Président Directeur Général*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name and title.

# **ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL**

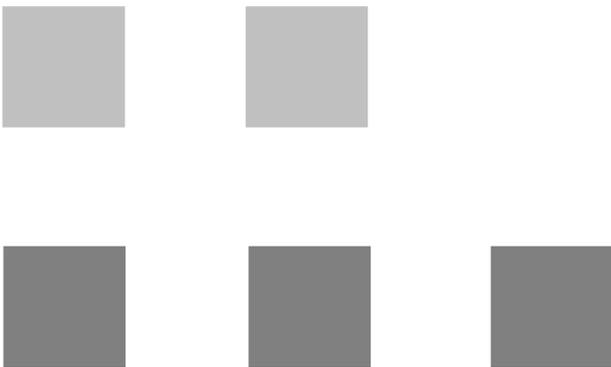
**Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 euros**

**Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES**

**552 064 933 R.C.S. NANTERRE**

## **COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015**

---



# Etats Comptables

31/12/2015

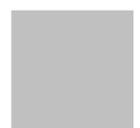


**AUDIT SYNTHESE**

*Place de Narvik - 11 rue de Téhéran  
75008 PARIS*



# Bilan



# Bilan Actif

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 12/04/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	106 209		106 209	106 209
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>107 709</b>	<b>1 500</b>	<b>106 209</b>	<b>106 209</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 267		3 267	3 267
Constructions	28 398	27 098	1 300	1 462
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 106 989	220 657	3 886 332	2 242 166
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	432 350		432 350	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 574 099</b>	<b>250 849</b>	<b>4 323 250</b>	<b>2 246 895</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 681 808</b>	<b>252 349</b>	<b>4 429 459</b>	<b>2 353 103</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	136 778		136 778	39 406
Autres créances	453 446		453 446	15 758
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>590 224</b>		<b>590 224</b>	<b>55 164</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 290 000		2 290 000	4 110 000
Disponibilités	106 888		106 888	46 339
Charges constatées d'avance	2 844		2 844	2 776
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>2 399 732</b>		<b>2 399 732</b>	<b>4 159 115</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 989 955</b>		<b>2 989 955</b>	<b>4 214 279</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 671 763</b>	<b>252 349</b>	<b>7 419 414</b>	<b>6 567 383</b>
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 2 006 480	2 006 480	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	208 086	208 086
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	2 572 790	2 572 790
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 330 700	672 081
<b>Résultat de l'exercice</b>	(280 932)	658 618
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>6 055 252</b>	<b>6 336 184</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	560 055	87 772
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 615 307</b>	<b>6 423 956</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	46 625	11 375
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>46 625</b>	<b>11 375</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 058	16 581
Dettes fiscales et sociales	22 874	97 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 549	17 920
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>757 481</b>	<b>132 051</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>757 481</b>	<b>132 051</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 419 414</b>	<b>6 567 383</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 12/04/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	322 101		322 101	34 933
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>322 101</b>		<b>322 101</b>	<b>34 933</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				2 041
Autres produits			14 936	38 527
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>337 038</b>	<b>75 501</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			130 462	95 756
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>130 462</b>	<b>95 756</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			2 251	6 168
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales			130	137
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>130</b>	<b>137</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			134 595	21 592
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>134 595</b>	<b>21 592</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			9 002	9 012
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>276 440</b>	<b>132 664</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>60 597</b>	<b>(57 163)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

FAUVET GIREL

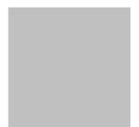
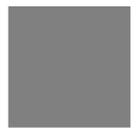
Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 12/04/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>60 597</b>	<b>(57 163)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 194	79 191
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>25 194</b>	<b>79 191</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>25 194</b>	<b>79 191</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>85 791</b>	<b>22 028</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 558	2 207
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 600	1 124 935
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 139
	<b>4 158</b>	<b>1 129 282</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		68 042
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	507 533	91 525
	<b>507 533</b>	<b>159 567</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(503 375)</b>	<b>969 715</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(136 652)	333 124
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>366 389</b>	<b>1 283 974</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>647 321</b>	<b>625 355</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(280 932)</b>	<b>658 618</b>

# Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2015.  
Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 7 419 414 €.

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun faits à signaler sur l'exercice

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels présentés sont établis conformément au Règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds de commerce et d'un logiciel.

Logiciel	linéaire	12 mois
----------	----------	---------

### Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Construction	linéaire	50 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel en location agencement	linéaire	6 ans

### Conteneurs & wagons :

- |  |                   |
|--|-------------------|
| - Amortissement économique pour la durée d'utilisation | 20 ans, linéaire  |
| - Amortissement fiscal pour la durée d'usage :         | 10 ans, dégressif |

Le complément d'amortissement par rapport à l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au cours de l'exercice, la société a fait l'acquisition de 18 wagons.

### Immobilisations financières :

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation, et figurent au bilan à leur coût d'acquisition.  
La société ne possède plus de produits structurés au 31/12/2015.

## Informations sur les VMP :

La société FAUVET GIREL détient au 31/12/2015 des certificats de dépôt pour un montant de 2 290 000 €. Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

## Créances et dettes :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte au cas par cas des difficultés de recouvrement.

Les honoraires relatifs à la prestation des commissaires aux comptes au titre de l'année s'élèvent à 14 530 € hors taxes.

## Provisions :

La méthode retenue consiste à appliquer au nombre de wagons au jour de la clôture la moyenne des frais de révision des trois dernières années, avec un plafond de 1 600 € par wagon.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Effectif :

La société n'emploie aucun salarié au 31 Décembre 2015.

Informations sur le  
Bilan  
et le  
Compte de résultat



# Immobilisations

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	107 709		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>107 709</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	3 267		
Constructions sur sol propre	26 783		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 615		
Installations techniques et outillage industriel	2 352 781		1 778 600
Installations générales, agencements et divers	3 094		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			456 230
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 387 540</b>		<b>2 234 830</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 495 249</b>		<b>2 234 830</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			107 709	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>107 709</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			3 267	
Constructions sur sol propre			26 783	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 615	
Install. techn., matériel et out. industriels		24 392	4 106 989	
Inst. générales, agencements et divers			3 094	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		23 880	432 350	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>48 272</b>	<b>4 574 099</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>48 272</b>	<b>4 681 808</b>	

# Amortissements

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 500</b>			<b>1 500</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	26 783			26 783
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	154	162		316
Installations techn. et outillage industriel	110 615	134 433	24 392	220 657
Inst. générales, agencements et divers	3 094			3 094
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>140 646</b>	<b>134 595</b>	<b>24 392</b>	<b>250 849</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>142 146</b>	<b>134 595</b>	<b>24 392</b>	<b>252 349</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel		472 283	
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>472 283</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>472 283</b>	

# Amortissements (suite)

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel	472 283	
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>472 283</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>472 283</b>	
----------------------	----------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	80 150	472 283		552 433
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	7 622			7 622
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>87 772</b>	<b>472 283</b>		<b>560 055</b>

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	11 375	35 250		46 625
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 375</b>	<b>35 250</b>		<b>46 625</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>99 147</b>	<b>507 533</b>		<b>606 680</b>
----------------------	---------------	----------------	--	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	136 778	136 778	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	386 495	249 843	136 652
État - Taxe sur la valeur ajoutée	65 631	65 631	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 320	1 320	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>590 224</b>	<b>453 572</b>	<b>136 652</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	2 844	2 844	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>593 068</b>	<b>456 416</b>	<b>136 652</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	721 058	721 058		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	22 874	22 874		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	13 549	13 549		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>757 481</b>	<b>757 481</b>		
----------------------	----------------	----------------	--	--

# Produits à Recevoir

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	47 196
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	1 320
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	1 107
<b>TOTAL</b>	<b>49 623</b>

# Charges à Payer

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 485
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	5 216

<b>TOTAL</b>	<b>14 701</b>
--------------	---------------

# Charges et Produits Constatés d'Avance

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 844	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>2 844</b>	

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Produits exceptionnels	1 558	771000
Produits sur cession d'immobilisation corporelle	2 600	775000

**TOTAL**

**4 158**

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Amortissements dérogatoires	472 283	687250
Dotation provision grosses révisions	35 250	687500

**TOTAL**

**507 533**

# Composition du Capital Social

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16  
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	250810	8
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	250810	8

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 12/04/16

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	85 791	31 140
Résultat exceptionnel (hors participation)	(503 375)	(167 792)
Résultat comptable (hors participation)	(417 584)	(136 652)

Demande d'un CARRY BACK cette année pour 136 652 €

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

FAUVET GIREL

Période du 01/01/15 au 31/12/15

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250810	250810	250810	250810	250810
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	322 101	34 933	10 795	12 660	13 833
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	224 544	1 102 720	733 338	122 409	76 938
Impôts sur les bénéfices	(136 652)	333 124	242 935	58 690	24 062
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(280 932)	658 618	479 557	111 188	41 918
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1	3	2		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1)	3	2		
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice			1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice			20 180	25 668	24 906
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	130	137	9 588	11 123	10 899

# **ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL**

**Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 euros**

**Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES**

**552 064 933 R.C.S. NANTERRE**

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

# A d n P a r i s

(anciennement dénommé COPERNIC)

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

## ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 euros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2015)

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FAUVET GIREL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté plus particulièrement sur les acquisitions d'immobilisations corporelles et les provisions pour entretiens périodiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Paris, le 16 avril 2016.

**Pour Adn Paris,**

Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**

**Mandataire social.**

# A d n P a r i s

(anciennement dénommé COPERNIC)

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

## ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration

(exercice clos le 31 décembre 2015)

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 Euros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FAUVET GIREL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

**Autres informations :**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2016

**Pour Adn Paris,**

Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**

Mandataire social.

# A d n P a r i s

(anciennement dénommé COPERNIC)

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

## ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

### **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés**

(exercice clos le 31 décembre 2015)

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 Euros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-38 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2016.

**Pour Adn Paris,**

Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**

Mandataire social.

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 euros

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

---

Je, soussigné, Monsieur Gilles DAMBRINE,

Président Directeur Général de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL, Société Anonyme au capital de 2 006 480 euros dont le siège social est 40 boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 064 933,

Atteste qu'à ma connaissance les comptes de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

FAIT A SURESNES,  
LE 6 AVRIL 2016,

**Gilles DAMBRINE**  
*Président Directeur Général*

